

Paris, le 25 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30^{ème} édition de l'Observatoire des Crédits aux Ménages : le taux de détention des crédits par les ménages se redresse en 2017

En 2017 le taux de détention des crédits par les ménages s'est nettement redressé pour atteindre 47,8% (contre 46,4% en 2016), avec près de 8 millions de ménages ayant contracté un nouveau crédit dans l'année (selon le dernier rapport de l'OCM¹).

Une forte hausse des crédits à l'accession à la propriété

Le taux de détention des crédits immobiliers continue sa progression, pour s'établir à un bon niveau en 2017 à 30,8% (contre 30,7% en 2016), sous l'effet combiné d'un dynamisme de la demande et de conditions de crédits toujours très favorables. La part des ménages qui accèdent à la propriété atteint un des niveaux les plus élevés observés depuis le début des années 2000 (23,1%).

Un net rebond de la demande de crédits à la consommation auprès des organismes financiers

Le redressement du taux global de détention des crédits s'appuie sur un rebond du taux de détention des crédits à la consommation qui passe de 25,5% en 2016 à 27,2% en 2017.

Cette tendance est soutenue par l'augmentation des crédits obtenus auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit (19,2% en 2017 vs 18,1% en 2016).

Les usages des crédits à la consommation ont nettement évolué depuis 2009 sous l'effet du recul rapide de l'usage des cartes de crédit des magasins et des grandes surfaces. Alors que dans le même temps, l'OCM a noté le recentrage de l'usage des crédits à la consommation en faveur du financement des projets d'équipements (auto, moto, équipement ménager) et d'amélioration du cadre de vie (travaux d'amélioration des logements).

Un sentiment d'amélioration de la situation financière depuis 3 ans

De meilleures conditions de crédits et une évolution plus favorable du pouvoir d'achat ont de quoi rendre les Français un peu plus optimistes. Selon l'OCM, 62,9% des ménages estiment que leur situation financière s'est améliorée ou stabilisée (contre 62,5% en 2016 et 58,7% en 2015). De même, la part des ménages estiment que le poids de leurs charges de remboursement est « supportable ou très supportable » reste élevée (86% en 2017 contre 85% en 2016).

¹ Enquête postale réalisée par TNS Sofres en novembre 2017 auprès de 13 000 ménages, avec un taux de réponse de 80 %.

Une demande de crédits qui se maintient à un haut niveau

Les intentions de souscription de crédits immobiliers se maintiennent à un niveau élevé de 5% pour 2017. Et côté crédit à la consommation, l'OCM souligne également un redressement des intentions de souscription, pour atteindre 3,9% en 2017 (contre 3,6% en 2016).

CONTACTS

Céline CASTEX : 01 48 00 52 66 - ccastex@fbf.fr
Benoît DANTON : 01 48 00 50 70 – bdanton@fbf.fr

FBFservicepresse@fbf.fr



Suivez-nous sur Twitter
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)